le prieuré. — « Copie du plan de la ville de Villemaur, « dressé par feu M. Chobert, président en l'élection dudit « lieu ». Ce plan indique les noms des possesseurs des maisons, et ceux des seigneurs censiers ; on y a figuré assez exactement les édifices publics, tels que les remparts, l'église, la halle et la chapelle du prieuré. — Plan et élévation de la chapelle de Saint-Flavit.

5 G. 247 (Liasse.) — 18 pièces, papier; 1 pièce, parchemin; 2 cachets.

1716-1788. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Villemaur. — Baux des dîmes, 1771-1788. — Procédures entre le doyen de Villemaur et les directeurs du Séminaire, au sujet des réparations du chœur de l'église (plans de l'église), auxquelles est joint un décret de Denis-François Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes, portant suppression de la chantrerie et des prébendes de l'église de Villemaur, et union de leurs revenus au doyenné et cure, 1716, 30 avril.

5 G. 248 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 15 pièces, papier.

1775-1789. — Prieuré Saint-Flavit de Villemaur. — Bois. — Arrêt du Conseil révoquant l'aménagement introduit par les officiers de la maîtrise de Troyes dans les coupes des bois indivis entre le duc d'Estissac et le prieuré, 1775. — Baux des coupes des bois du prieuré.

SÉRIE 5 *bis* G.

PETIT SÉMINAIRE DE TROYES.

5 *bis* G. 1 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; un sceau.

1695-1714. — Fondation du Petit-Séminaire. — Requête présentée par le promoteur de La Chasse à l'Evêque de Troyes pour la confirmation de la communauté de jeunes clercs établie par François Le Bey, curé de Saint-Nizier, Louis Le Muet, son vicaire, et Ignace Monnot, prêtre habitué en ladite paroisse. — Ordonnance de François Bouthillier, évêque de Troyes, prescrivant l'établissement, sur la paroisse Saint-Nizier et sous la direction desdits prêtres, d'une communauté de jeunes clercs étudiants qui sera appelée « le Petit Séminaire »; 1695, 22 septembre. — Lettres patentes du Roi confirmant ladite ordonnance, 1696, mars. — Enregistrement desdites lettres au Parlement, 1696, 14 mars. — Enregistrements analogues au bailliage, à l'échevinage et à l'élection de Troyes, 1696. — Donation par François Bouthillier, évêque de Troyes, au Petit Séminaire, acceptant par les directeurs Le Bey, Le Muet et Monnot, d'une somme de dix mille livres à prendre après son décès sur sa succession, moins un acompte de douze cents livres payé comptant, 1696, 12 novembre. — Paiement de cette donation par acomptes successifs, 1698-1714.

5 *bis* G. 2 (Cahiers.) — 6 et 8 feuillets, papier.

1719. — « Caïer contenant en abrégé l'origine ou naissance du Petit Séminaire de Monseigneur l'Evesque de Troyes, son establissement, ses biens, revenus, charges, et son estat présent jusqu'en cette année 1719 » (Deux rédactions à peu près identiques). — 1681, approbation par François Bouthillier de Chavigny, évêque de Troyes, du projet d'établissement d'un Petit Séminaire formé par l'abbé Chapelot. — 1682, établissement du Petit Séminaire dans une maison de la rue du Bois. — Directeurs successifs du Petit Séminaire jusqu'à 1719. — Etablissement des séminaristes par François Le Bey, curé de Saint-Nizier de Troyes, dans une maison contigüe à son presbytère, 1692. Fondation du Petit Séminaire, 1695-1696. — Achats de maisons pour l'installation du Séminaire. — Inauguration des nouveaux bâtiments en 1707 ou 1708. Revenus et charges.

5 *bis* G. 3 (Cahier.) — 10 feuillets, papier.

XVIII^e^ s. — Inventaire partiel des titres du Petit Séminaire. « Cet inventaire est à présent tout à fait inutile « au moïen d'un nouveau dont on s'occupe ». — Pièces de 1661 à 1747, énumérées sans ordre.

5 *bis* G. 4 (Liasse.) — 21 pièces, parchemin; 146 pièces, papier; 1 cachet.

1649-1786. — Donations et fondations au profit du Petit Séminaire. — Mention de la donation par François Le Bey, curé de Saint-Nizier de Troyes, de tous ses biens au Petit Séminaire, 1696, 23 octobre. Procédures relatives à l'exécution de ladite donation, et au paiement par François Sémillard au Séminaire des rentes dont il était redevable envers la succession Le Bey. — Donation par Claude-

Michault, ancien curé de Maizières, au Petit Séminaire, d'une somme de 4.400 livres, à charge d'entretenir dès son décès et à perpétuité, deux séminaristes originaires du doyenné de Brienne, 1703, 9 juillet. Donation supplémentaire par le même de 600 l., faisant le complément de 5.000 livres qui lui sont dues par François Adeline, laboureur à Hampigny, et d'une autre somme de 1.500 livres à prendre sur sa succession, 1709, 12 février. Testament du même, 1709, 12 février. Pièces relatives aux biens du donateur et au paiement des créances par lui données et léguées au Petit Séminaire et aux hôpitaux de Bar-sur-Aube et de Brienne, 1649-1774. — Legs par Marguerite Gobin, de Troyes, d'une somme de 2.000 livres pour constituer une rente destinée à l'entretien d'un séminariste, 1703, 10 octobre. — Donation par Louis Guillier, curé de Chatillon-sur-Morin, d'une somme de 50.000 livres, tant en numéraire qu'en constitutions de rentes, moyennant diverses charges, parmi lesquelles des pensions à trois prêtres âgés et une rente de 50 livres au maître d'école dudit Châtillon, 1719, 12 octobre. — Constitution par les usagers de la forêt d'Iles, au Petit Séminaire, d'une rente de 150 livres au principal de 3.000, lequel principal doit être affecté à la poursuite du procès pendant entre lesdits usagers et le duc d'Aumont, 1747, 28 décembre. A cette pièce est jointe une constitution analogue faite par les mêmes à Nicole Coqueley, veuve de Pierre Heroult de La Closture, conseiller du Roi au bailliage de Bar-sur-Seine, d'une rente de 50 l. au principal de 1.000 l., 1748, 30 septembre. — Convention entre l'Evêque de Troyes et le marquis de Galliffet au sujet d'une rente au principal de 1.000 livres à constituer par le Petit Séminaire sur la succession de dom Marny, ancien desservant de Villiers-aux-Corneilles, au profit des pauvres dudit lieu, 1786, 20 novembre. — Etc.

5 *bis* G. 5 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1703-1784. — Rentes perpétuelles constituées sur le Petit Séminaire. — Traité entre François Le Bey, curé de Saint-Nizier de Troyes et supérieur du Petit Séminaire, et Jean-Baptiste de La Salle, supérieur des frères des Ecoles chrétiennes, au sujet des frères établis sur la paroisse Saint-Nizier, 1703, 13 août. — Pièces relatives au paiement par le Petit Séminaire auxdits frères, comme légataire universel de François Le Bey, d'une rente constituée sur les aides et gabelles. — Constitution par les supérieurs du Petit Séminaire à Nicolas Fleury, maître et marchand coutelier, et à Françoise Villain, sa femme, d'une rente de cent livres, moyennant un capital de 2.000 livres, 1745, 12 juillet. — Constitution à Alexandre-Pierre-Nicolas Chastel, notaire royal à Troyes, d'une rente de 150 livres au principal de 3.000 l., 1773, 17 décembre. — Etc.

5 *bis* G. 6 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 11 pièces, papier, dont 5 imprimées.

1700-1729. — Amortissements. — Quittances des droits d'amortissement payés par le Petit Séminaire. — Déclaration des biens acquis par le Séminaire en 1701. — Lettre de M. Le Peletier des Forts, intendant des finances, au sujet des amortissements, 1703, 31 décembre. — Pièces imprimées relatives aux droits d'amortissements. — Etc.

5 *bis* G. 7 (Pièce.) — Papier.

XVIII^e siècle. — Projet de règlement pour le Petit Séminaire, sans date (1). — « Le Petit Séminaire aura de la peine à se soutenir, si les deux communautés qui le composent ne subsistent : c'est-à-dire qu'il est très probable que la communauté des clercs tombera bientôt, si elle n'est soutenue par celle des prêtres qui en doivent prendre le soin ». Un directeur interne serait spécialement chargé des clercs; un directeur externe s'occuperait de la communauté des prêtres et aurait la direction générale de la maison.

5 *bis* G. 8 (Pièce.) — Papier.

Sans date (1716-1718). — Directeurs. — Copie informe d'une ordonnance de Denis-François Bouthillier, évêque de Troyes, nommé à l'archevêché de Sens, nommant directeurs du Séminaire, conjointement avec Jean Dièvre, ancien prieur de Saint-Georges, et Jean Le Jeune, curé de Saint-Nizier, directeurs actuels, Jacques Langlois, abbé de Bassefontaine, chanoine de Troyes, archidiacre de Sézanne et grand vicaire, et Vinot, chanoine de Troyes (2).

5 *bis* G. 9 (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1703-1774. — Séminaristes. — Nomination par Nicolas Doyen, diacre du diocèse de Troyes et bachelier en

(1) La mention de « M. le Prieur de St-George » comme directeur indique que la date de cette pièce est comprise entre 1710 et 1713; il s'agit de Jean Dièvre, prieur de St-Georges-en-Gaonnay (Abbé Defer, *Le Petit Séminaire de Troyes*, Mém. de la Soc. Acad. de l'Aube, t. LVI, 1892, p. 267).

(2) Denis-François Bouthillier de Chavigny fut nommé à l'archevêché de Sens en 1716 et ne prit possession de son siège qu'en 1718.

théologie, ayant droit de feu Louis de Bart dit Gratien, prêtre, bachelier en theologie du collège de Navarre, de Jean Petit, clerc et élève du Petit Séminaire de Troyes, à la bourse fondée par ledit Gratien au Petit Séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, 1703, 21 octobre. — Engagement par Brice Petit, marchand à Troyes, de payer au Petit Séminaire de Troyes une pension annuelle de 135 l. au profit de Joseph Doyen, séminariste, tant que ledit Jean Petit, son fils, jouira de sa bourse à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 1703, 24 octobre. — Liste des séminaristes de 1734 à 1742, en 1773 et 1774 (84 élèves en 1773-4).

5 *bis* G. 10 (Liasse.) — 9 pièces, papier, dont un plan.

1693-1776. — Locaux du Petit Séminaire. — Attestation par François Le Bey, curé de Saint-Nizier et supérieur du Petit Séminaire, que les maison et cour sises devant l'église Saint-Nizier et acquises par lui de François Vilain et sa femme moyennant 400 l., appartiennent au Petit Séminaire, des deniers duquel elles ont été payées, 1694, 20 juin. — Attestations analogues pour des maisons voisines. — Liste des titres d'acquisition des bâtiments du Petit Séminaire, notamment de la maison du Bœuf Renouvelé. — Quittance pour des lods et ventes de l'écurie de l'hôtel du Bœuf Renouvelé et de la maison de la Bastille, vis-à-vis le portail de Saint-Nizier, 1694. — Rapport d'expert sur des réparations à faire à une vinée du Séminaire, 1699. — Plan des bâtiments de l'ancien Petit Séminaire, appartenant à mademoiselle de Barral, 1776. — Etc.

5 *bis* G. 11 (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1772-1774. — Locaux du Séminaire. — Consentement des maire et échevins de Troyes à l'exécution des lettres patentes de mars 1772, autorisant le Petit Séminaire à acquérir la maison abbatiale de Montier-la-Celle à Troyes, 1772, 1er mai. — Enquête de commodo et incommodo, rapports d'experts sur ledit projet d'acquisition, 1772, 1er juin. — Vente par Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes, à Charles-Joseph Monnoye de Valmont, chanoine de Troyes et supérieur du Petit Séminaire, au nom dudit Séminaire, de l'hôtel abbatial de l'abbaye de Montier-la-Celle, actuellement réunie à l'évêché, sis à Troyes, rue du Flacon, moyennant dix mille livres, 1774, 24 avril. — Mémoire de travaux de maçonnerie faits dans ladite maison, 1774. — Etc.

5 *bis* G. 12 (Registre.) — In-folio, 38 feuillets, papier.

1692-1703. — Comptes du Petit Séminaire. — Une notice placée en tête du registre explique que la communauté des jeunes clercs n'a commencé, sous la direction du curé de Saint-Nizier, que le 1er décembre 1692, et qu'elle n'a été transférée sur ladite paroisse que le 31 du même mois; la communauté des prêtres a été fondée le 1er avril 1695, sur les revenus de la cure de Saint-Nizier; depuis cette date les comptes des deux communautés sont mélangés. Les revenus et les charges de la cure figurent dans ces comptes. — Dépense, de 1692 à 1703 : 26.232 l. 4 s. 9 d.; recette : 26.090 l. 5 s. 9 d.; déficit : 141 l. 19 s., plus 3153 l. 5 s. 9 d. pour le compte des bâtiments, réduit à 1295 l. 4 s. 9 d. par un don de 2.000 l. fait par l'Evêque.

5 *bis* G. 13 (Cahier.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

1695-1696. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 14 (Cahier.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

1696-1701. — Compte du Petit Séminaire pour les travaux faits aux bâtiments.

5 *bis* G. 15 (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1711-1712. — Compte du Petit Séminaire. — Ce compte et les cinq suivants sont vendus par Jean Dièvre, ancien prieur de Saint-Georges, l'un des directeurs.

5 *bis* G. 16 (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

1713-1714. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 17 (Registre.) — In-4°, 14 feuillets, papier.

1714-1715. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 18 (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1715-1716. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 19 (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1716-1717. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 20 (Registre.) — In-folio, 23 feuillets, papier.

1718-1719. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 21 (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1748-1750. — Fragment d'un compte du Petit Séminaire. — Au chapitre de la recette, produit du jardin de la Chapelle au B., appartenant au sieur Naudin et loué par le Petit Séminaire.

5 *bis* G. 22 (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1754-1755. — Compte du Petit Séminaire. — Ce compte et le suivant sont rendus à Gilbert de Montmeau, chanoine de Saint-Etienne de Troyes, au nom de l'Evêque, par les héritiers de Nicolas Berthelin, chanoine de Troyes, administrateur des biens du Séminaire.

5 *bis* G. 23 (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1755-1756. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 24 (Registre.) In-folio, 18 feuillets, papier.

1756-1757. — Compte du Petit Séminaire. — Ce compte et les trois suivants sont rendus par Gilbert de Montmeau, chanoine de Saint-Etienne de Troyes, administrateur des biens du Séminaire.

5 *bis* G. 25 (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1757-1758. — Compte du Petit-Séminaire.

5 *bis* G. 26 (Registre.) — In-folio, 14 feuillets, papier.

1758-1759. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 27 (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1759-1760. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 28 (Registre.) — In-folio, 18 feuillets, papier.

1760-1761. — Compte du Petit Séminaire. — Ce compte est rendu par Louis-Charles-François de Challemaison, chanoine de Troyes, administrateur des biens du Séminaire.

5 *bis* G. 29 (Registre). — In-folio, 20 feuillets, papier.

1764-1765. — Compte du Petit Séminaire. — Ce compte est rendu par Jean Praire, chanoine de Troyes, supérieur et administrateur du Séminaire, d'après les comptes faits par M. Tresfort, chanoine de Troyes, qui l'a suppléé toute l'année.

5 *bis* G. 30 (Pièce) — Papier.

1771-1772. — Compte du Petit Séminaire, arrêté entre Thomas Deviviers, chanoine de Saint-Urbain de Troyes, procureur du Séminaire, et Charles-Joseph Monnoye de Valmont (simple état récapitulatif).

5 *bis* G. 31 (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1777-1778. — Compte du Petit Séminaire. — Ce compte est rendu, ainsi que le suivant, par Charles Joseph Monnoye de Valmont, chanoine de Troyes, supérieur et administrateur du Séminaire.

5 *bis* G. 32 (Registre). — In-folio, 20 feuillets, papier.

1778-1779. — Compte du Petit Séminaire.

5 *bis* G. 33 (Registre.) — In-folio, 16 feuillets, papier.

1782-1783. — Compte du Petit Séminaire. — Ce compte est rendu par Jean-Pierre Paillard, chanoine de Saint-Urbain de Troyes, supérieur et administrateur du Séminaire.

5 *bis* G. 34 (Liasse.) — 20 pièces, papier.

Sans date. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire. — Mémoires et quittances d'ouvriers et de fournisseurs.

5 *bis* G. 35 (Liasse.) — 275 pièces, papier.

1675-1756. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire. —

5 *bis* G. 36 (Liasse.) — 395 pièces, papier.

1760-1769. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire. —

5 *bis* G. 37 (Liasse.) — 338 pièces, papier.

1770-1779. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 *bis* G. 38 (Liasse.) — 615 pièces, papier.

1780-1789. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 *bis* G. 39 (Liasse.) — 102 pièces, papier;

1790-1791. — Pièces à l'appui des comptes du Séminaire.

5 *bis* G. 40 (Liasse.) — 89 pièces, papier; 46 cachets.

1683-1783. — Correspondances diverses au sujet des affaires du Séminaire et de celles des bénéfices réunis à l'établissement. — Fragment d'une lettre contenant des détails sur la fondation et l'emplacement du prieuré des Bons-Hommes d'Isle-Aumont, réuni à l'abbaye de Macheret, 1683. — Lettres de l'abbé Bazin, curé de Chennegy, au supérieur du Petit Séminaire, au sujet des affaires de l'Ermitage du Hayer, notamment de sa réunion au Séminaire, et des difficultés opposées par les religieux à la dite réunion, 1761-1774. (Certaines de ces lettres, qui donnent d'amusants détails, sont signées « l'abbé *de Monte modico*, autrement pour le français, Bazin ».) — Lettres du duc d'Estissac à l'Evêque de Troyes, au sujet des affaires du Hayer, 1772-1776. — Lettres de l'abbé Cossard, curé de Chennegy, au sujet des objets d'art de la chapelle du Hayer, et de leur transport éventuel à l'église de Chennegy, 1776. — Etc.

5 *bis* G. 41 (Liasse.) — 16 pièces, papier.

XVII-XVIII^e siècle. — Procédures diverses et fragmentaires concernant le Petit Séminaire.

5 *bis* G. 42 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 15 pièces, papier.

1648-1782. — *Troyes.* - Rue du Bœuf Renouvelé. — Baux, procédures et pièces diverses concernant une maison appartenant au Petit Séminaire. — Reconnaissance d'hypothèque sur ladite maison, chargée de rente et censive envers l'Evêque de Troyes comme faisant jadis partie du Four l'Evêque, 1722. — Etc.

5 *bis* G. 43 (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1715-1723. — *Troyes.* — Rue du Chardonnet. — Donation par les supérieurs du Petit Séminaire à Jean Le Jeune, curé de Saint Nizier, d'un petit jardin tenant à sa maison curiale et dépendant d'une maison acquise jadis par M. Le Bey pour le Séminaire, à charge de célébrer quatre services annuels pour le repos de l'âme dudit M. Le Bey, 1723, 28 février.

5 *bis* G. 44 (Pièce.) — Papier.

XVIII^e siècle. — *La Vacherie* (commune de Troyes). « Mémoire de ce qui est dû au Petit Séminaire de Troyes au sujet d'un arpent de terre labourable sis au finage de la Vacherie, lieudit le Tertre aux Dames », dépendant de la cure de Saint-Nizier.

5 *bis* G. 45 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 41 pièces, papier, dont 2 imprimés ; 3 cachets.

1709-1740. — Communauté des prêtres âgés et infirmes. — Traité entre Nicolas Mailly, curé de Thil, et François Watel, supérieur général de la congrégation de la Mission, pour l'établissement, dans la ville de Chaumont, de prêtres de la Mission, que ledit Mailly dote de 1050 l. de rente, et qui seront chargés de prêcher des missions dans le diocèse de Langres, 1709, 16 août. Projet non signé de révocation par Nicolas Mailly de la fondation précédente, et donation d'une somme de 20.000 livres en principal qui lui était précédemment affectée au Petit Séminaire de Troyes, pour servir à constituer des pensions en faveur des curés et prêtres âgés ou infirmes du diocèse, 1711, 8 novem

bre. Renonciation à ladite fondation par Jean Bonnet, supérieur général de la Mission, en raison de l'inexécution des engagements du fondateur, 1712, 1er mars. — Fondation par Nicolas Mailly de l'œuvre des prêtres âgés ou infirmes, conformément au projet ci-dessus, 1712, 25 août — Pièces relatives au paiement des 20.000 livres par les ayant cause du donateur. — Quittance, par les administrateurs du Petit Séminaire, d'une somme de 20.725 livres, à eux donnée par Denis-François Bouthillier de Chavigny, ancien évêque de Troyes, à charge d'une pension viagère de 400 livres au profit de M. de La Chasse, vicaire général de l'évêché de Troyes, pension qui devra être affectée, après la mort du bénéficiaire, à l'œuvre des prêtres âgés ou infirmes ; 1716, 15 avril. — Etc.

5 *bis* G. 46 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1749-1752.— Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. - Décret d'union au Petit Séminaire du prieuré de la Madeleine d'Herbisse, par Mathias Poncet de La Rivière, évêque de Troyes, 1749, 25 septembre. Ledit décret rendu à cause de l'impossibilité par le supérieur du Séminaire d'obtenir des lettres patentes confirmatives du décret d'union du 10 novembre 1721. — Mention d'enregistrement au Parlement, 1752, 22 décembre.

5 *bis* G. 47 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier ; 1 sceau ; 1 cachet.

1587-1676. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — Prieurs. — Constitution de procureur par Charles de Combault, clerc du diocèse de Troyes, demeurant à Paris, au Collège du Cardinal Lemoine, pourvu du prieuré d'Herbisse, devenu vacant par le décès d'Etienne Scombart, pour la prise de possession dudit prieuré, 1587, 12 août. — Procès-verbal de prise de possession par Jean Lefebvre, bachelier en théologie, pourvu par résignation de Pierre Guignard de La Madeleine, protonotaire apostolique, aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, 1670, 13 novembre. — Sentence du bailliage de Troyes maintenant ledit Lefebvre en possession du prieuré que lui disputait son prédécesseur, 1671, 2 juin. — Etc.

5 *bis* G. 48 (Pièce.) — Plan, papier.

XVIIIe siècle. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — Plan de la chapelle du prieuré.

5 *bis* G. 49 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1521 - XVIIIe siècle. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — Déclarations de biens. — En 1521, le prieuré se composait d'une chapelle, d'une maison, d'un pourpris fermé de fossés sur lesquels se trouvait un moulin ; le prieur faisait construire une chapelle de Sainte-Madeleine qui devait coûter plus de 400 l., c'est-à-dire plus que le revenu du prieuré en quatre ans.

5 *bis* G. 50 (Liasse.) — 7 pièces, papier; 3 cachets.

1707-1778. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — Correspondance et quittances relatives à une rente de 5 l. 5 s. constituée à l'abbaye de Rebais sur les revenus du prieuré.

5 *bis* G. 51. (Liasse). — 7 pièces, parchemin; 8 pièces, papier.

1643-1747. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — Baux du temporel, passés par les prieurs Claude Germain, abbé de Saint-Jean-au-Mont (1643), Pierre Guignard, doyen de Saint-Etienne de Troyes (1653), Jean Lefebvre de Montgaon (1702), Nicolas Lefebvre des Chevalliers, archidiacre et grand vicaire de Troyes (1720) ; puis par les supérieurs du Séminaire Sallé, archidiacre de Troyes (1729), Vinot (1739), Salvy-Fontaine (1747).

5 *bis* G. 52 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 10 pièces, papier.

1677-1784. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — *Allemanche.* — Déclaration des biens du prieuré sis à Allemanche, 1677. — Arpentage du gagnage d'Allemanche, 1687. — Baux du gagnage, 1748, 1774, 1784.

5 *bis* G. 53 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 12 pièces, papier; 1 cachet.

1720-1789. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — *Herbisse.* — Accensement de terres tenant au chemin royal, 1720. — Baux des terres d'Herbisse, 1772, 1781. — Etc.

5 *bis* G. 54 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 43 pièces, papier; 11 cachets.

1666-1784. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — *Semoine.* — Transaction entre le prieur d'Herbisse, le

doyen de Gaye, et le prieur de l'Abbaye-sous-Plancy, gros décimateurs de la paroisse de Semoine, d'une part, et les marguilliers de ladite paroisse, d'autre part, au sujet des réparations de l'église, 1666, 4 novembre. — Baux des dîmes, 1676-1784. — Lettres du curé au sujet des dîmes, 1775-1784. — Etc.

5 *bis* G. 55 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 24 pièces, papier ; 6 cachets.

1677-1783. — Prieuré Sainte-Madeleine d'Herbisse. — *Villiers-Herbisse.* — Déclaration des terres du gagnage de Villiers-Herbisse. 1683. — Procédures entre le prieur d'Herbisse et l'abbaye de Rebais au sujet des dîmes, 1677-1703. — Devis de réparations à faire à l'église ; correspondance à ce sujet, 1770-1783.

5 *bis* G. 56 (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1727. — Chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul à Saint-Urbain de Troyes. — Démission par Pierre Bourgeois, chanoine de Dreux, des chapelles de Saint-Pierre et Saint-Paul à Saint-Urbain et de Saint-Michel à Sainte-Madeleine de Troyes, dont il est chapelain, en faveur du Petit Séminaire, réserve faite à son profit, sa vie durant, du revenu des deux bénéfices, 1727, 17 mars. — Enquête sur la réunion de la chapelle Saint-Pierre et Saint-Paul au Séminaire. Ordonnance de Jacques Bénigne Bossuet, évêque de Troyes, prononçant ladite réunion, 1727, 7 juillet.— Etc.— Sur la chemise du dossier : « Le Petit Séminaire ne jouit pas des biens de cette chapelle, on ignore quelles en sont les raisons ».

5 *bis* G. 57 (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1727. — Chapelle Saint-Michel à Sainte-Madeleine de Troyes. — Requête des administrateurs du Petit Séminaire à l'Evêque de Troyes pour la réunion dudit bénéfice, dont Pierre Bourgeois, chapelain titulaire, s'est démis en leur faveur (voir l'article précédent). — Opposition du Chapitre de la Cathédrale de Troyes, comme collateur, à la réunion de la chapelle au Séminaire, en raison de la modicité des revenus capitulaires, 1727, 20 juin. — Etc.

5 *bis* G. 58 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 34 pièces, papier, dont 2 imprimées.

1624-1766. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Donation par Jean Grasdos, ermite de la chapelle de Notre-Dame du Hayer, paroisse de Chennegy, à ladite chapelle, de tous ses biens présents et à venir, pour servir à y entretenir un prêtre qui célébrera chaque jour la messe, et au moins quatre religieux avec le donateur ; ladite donation faite du consentement de Jacques Vignier, baron de Villemaur et de Jully, patron de ladite chapelle, 1624, 18 octobre. — Inventaire du mobilier de l'ermitage à la mort de Jean Grasdos, 1645 (1). — Décharge accordée par Pierre Séguier, chancelier de France, baron de Villemaur et de Saint-Liébault, aux ermites de Notre-Dame du Hayer, de toutes les redevances, cens, rentes et droits divers dont leurs héritages sont chargés envers lui, ainsi que de leurs arrérages, sous l'obligation d'en fournir tous les dix ans une nouvelle déclaration, et à charge de célébrer chaque samedi une messe à l'intention dudit Séguier, qui pourra faire apposer dans la chapelle du Hayer une table de marbre ou de cuivre relatant ladite donation, 1648, 16 février. L'acte indique qu'après 1638, les frères Claude Gombault et Michel Taboulot, ermites de Dinteville, furent associés au frère Grasdos. — Lettres patentes portant confirmation de l'établissement des Ermites de Notre-Dame du Hayer, et privilège de garde gardienne en leur faveur, 1654, août. — Lettres de surannation des précédentes, 1672, 8 décembre. — Sentence du bailliage de Troyes déboutant les habitants de Chennegy de leur opposition à l'enregistrement desdites lettres patentes, et prononçant ledit enregistrement, 1673, 2 mai. — Procès-verbal du lieutenant général au bailliage de Saint-Liébault, constatant le désaveu par les habitants de Chennegy de leur opposition, 1673, 7 mai. — Renonciation par Dominique Dubois, supérieur, et Jacques Léger, procureur de la maison conventuelle du Hayer, au bénéfice des lettres patentes de 1654, qui les soumettaient à la juridiction du bailliage de Troyes, au préjudice de celui de Saint-Liébault, 1739, 5 mai. — Compte de régie de la maison du Hayer présenté par l'abbé Bazin, curé de Chennegy, au duc d'Estissac, 1761-1766. — Etc.

5 *bis* G. 59 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 30 pièces, papier ; 4 fragments de sceaux.

1761-1762. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Réunion au Séminaire. Arrêt du Conseil ordonnant qu'un économe séquestre sera nommé par l'Evêque de Troyes et le duc d'Estissac pour la maison du Hayer, 1761, 5 sep-

(1) C'est donc à tort que M. l'abbé Masson place la mort de J. Grasdos en 1649 (*L'ermitage du Hayer*, p. 9).

tembre. Le revenu ne dépasse pas 2.400 livres ; la maison, composée de neuf frères profès et d'un frère donné, est chargée de 650 l. de rentes et d'au moins 4.500 l. de dettes. — Consentement par les ermites à la réunion des biens de l'établissement à telle communauté religieuse que choisiront leur supérieur ecclésiastique et leur patron, sous réserve de rentes viagères à leur profit, 1762, 27 janvier. — Requête présentée à l'Evêque de Troyes par Jean Praire, supérieur du Petit Séminaire, pour la réunion audit Séminaire de l'ermitage du Hayer, 1762, 28 juillet. — Procédures relatives à ladite réunion. — Etat des revenus et des charges du Séminaire, 1762. — Enregistrement au Parlement des lettres patentes de décembre 1762 confirmant le décret d'union rendu par l'Evêque de Troyes le 9 décembre précédent, 1763, 20 mai. — Etc.

5 *bis* G. 60 (Liasse.) — 3 pièces parchemin ; 9 pièces, papier.

1762-1787. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Copies du décret d'union du 9 décembre 1762 et des lettres patentes confirmant ledit décret. — Projet de suppression de la communauté du Hayer et de retraite des religieux au couvent des Dominicains de Troyes, 1764, mars. — Traité entre Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes, et Louis-Armand-François de La Rochefoucault, duc d'Estissac : ce dernier approuve, moyennant la confirmation des clauses portées au décret d'union, la vente précédemment faite des matériaux provenant des bâtiments du Hayer, et autorise la démolition de la chapelle, à condition que les fondations en seront désormais acquittées dans une chapelle de l'église paroissiale de Chennegy, où sera apposée une plaque de cuivre rappelant les charges de ladite union, 1776, 25 janvier. — Projet de l'inscription à graver sur ladite plaque : « *Ad perpetuam rei memoriam.* Ci devant existoit dans cette paroisse, sur le côteau du bois dit du Hayer, une communauté de religieux hermites militans, établis en 1634, et vivans sous la règle de S. Augustin. Du consentement de très haut et très puissant seigneur Monseigneur Louis-Armand François de La Rochefoucauld, duc d'Estissac, grand-maître de la garde-robbe du Roi, chevalier des ordres de Sa Majesté, baron de Villemaur, seigneur de Chennegy, représentant les seigneurs de S. Liébault, fondateurs protecteurs de la dite communauté du Hayer, ledit monastère a été supprimé, et tous ses biens réunis au Petit Séminaire de Troyes, par un décret rendu le 9 novembre 1762 par Monseigneur Claude-Mathias-Joseph de Barral, évêque de Troyes. Les clauses et conditions énoncées dans ledit décret, ainsi que dans les lettres patentes du mois de décembre suivant, enregistrées au Parlement le 20 mai 1763, sont entr'autres : Que ledit Séminaire sera tenu de fournir tous les 20 ans audit seigneur duc d'Estissac et à ses successeurs de nouvelles déclarations par tenans et aboutissans desdits biens réunis et scitués dans la mouvance du duché d'Estissac, dans toute l'étendüe desquels biens la pleine et entière jurisdiction a été spécialement réservée au bailliage d'Estissac et à la justice de lad. terre. Que ledit Séminaire ne pourra aliéner ou échanger aucun desdits biens, ni même vendre ou démolir les bâtimens ou chapelle de la maison conventuelle dudit Hayer, sans la permission en bonne forme dudit seigneur duc d'Estissac ou de ses successeurs. Enfin que ledit seigneur duc d'Estissac et ses successeurs auront droit à perpétuité de choisir et de nommer parmis les sujets dépendans dudit duché, ou à leur défaut parmis ceux du Diocèse de Troyes, deux sujets, lesquels seront nourris, élevés et instruits gratuitement aux dépens dudit Petit Séminaire jusqu'à la prêtrise, de telle sorte qu'il y ait toujours audit Séminaire deux pareils sujets. Lesdits deux seigneurs ayant unanimement reconnu la nécessité d'interpréter d'une manière plus précise cette dernière clause, et de confirmer de plus en plus l'avantage qu'elle assure aux habitants du duché d'Estissac, sont convenus et ont arrêté, tant pour eux que pour leurs successeurs, par accord passé le 1776 par devant Bouron et son confrère, notaires au Châtelet de Paris, que les sujets nommé par ledit seigneur duc d'Estissac ou ses successeurs, ne pouvant demeurer dans ledit Petit Séminaire jusqu'à la prêtrise, ledit Petit Séminaire sera toujours chargé de la pension gratuite des deux sujets ainsi nommés, soit que lesdits sujets ou l'un d'eux demeurent au Petit Séminaire, soit qu'ils passent au Grand Sémimaire pour y être préparés et admis aux saints ordres et à la prêtrise, lorsque ledit Seigneur duc d'Estissac ou ses successeurs l'exigeront. Et pour prévenir toute difficulté ultérieure sur la consommation de la réunion ordonnée par les susdits décret et lettres-patentes, ledit seigneur duc d'Estissac a déclaré par ledit accord qu'il approuve et ratifie la vente des matériaux de ladite maison du Hayer faite par les ordres dudit seigneur Evêque de Troyes au profit dudit Petit Séminaire ; comme aussi qu'il consent à la démolition de la chapelle du Hayer, sans qu'il en soit construit une nouvelle ; sous la réserve que toutes les fondations, notamment les fondations seigneuriales dont lesdits religieux du Hayer étoient ci-devant tenus, et lesquelles sont maintenant à la charge dudit Séminaire, seront exactement acquittées aux jours et de la manière

prescrites par les actes de fondation dans la présente chapelle de cette église de Chennegy. Pour conserver à la postérité la mémoire de ces faits, et servir de monument aux habitans de ce duché, la présente plaque, ainsi gravée, a été apposée au mur de cette chapelle, le 1776.

« Habitans de cette terre qui jouissés de ces bienfaits, priés Dieu pour la prospérité spirituelle et temporelle de M. le duc d'Estissac

« Et de ses successeurs à perpétuité ».

5 *bis* G. 61 (Liasse.) — 8 pièces, papier, dont un cahier in-4° de 36 feuillets.

1715-1765. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Inventaires de titres. — Un inventaire, postérieur à 1722, mentionne plusieurs registres qui ne figurent pas a celui de 1765 et ne se retrouvent plus aujourd'hui, notamment un registre des actes de profession, un registre de délibérations capitulaires, et divers comptes — Procès-verbal d'ouverture, par Etienne-Benoit Tresfort, chanoine de Troyes, délégué à cet effet, du coffre des archives du Hayer, et inventaire desdites archives, 1765, 21 octobre. A la suite, inventaire du mobilier de la sacristie.

5 *bis* G. 62 (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 495 pièces, papier.

1612-1770. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Donations et fondations, constitutions de rentes. — Donation par Charles de Titreville, protonotaire apostolique, curé de Saint-Mards, d'une créance de 300 livres qu'il possède sur la maison du Hayer, moyennant la fondation de divers services, 1658. — Testament d'Edme Patris, fils de maître Patris, juge du marquis de Saint-Phal, en faveur des ermites du Hayer, 1669. — Constitution au profit de Jacques Rocher, prêtre du diocèse du Mans, demeurant au Hayer, d'une rente de 40 l. au principal de 800, 1678. — Constitution au profit de la fabrique de Saint-Jacques-aux-Nonnains de Troyes d'une rente de 40 l. au principal de 800, 1717. — Donation par Henri-Charles du Cambout, évêque de Metz et premier aumônier du Roi, d'une rente annuelle de 100 l. sur le revenu des baronnies de Villemaur et de Saint-Liébault, 1728. — Constitution au profit de la fabrique de l'église de Montiéramey d'une rente de 90 l. au principal de 2.000, 1732. — Extrait du testament de Charles-Louis de Valois, comte de Mursay, baron d'Autricourt, seigneur de Turgy et La Loge-Pomblain, 1748. — Donation par Simon Sevestre, maître chirurgien demeurant au Hayer et ci-devant à Fontvannes, de divers immeubles, créances et sommes d'argent ; à charge pour les religieux de le loger, soigner, et entretenir, et de lui faciliter l'exercice de sa profession, qu'il s'engage à ne pas accomplir ailleurs qu'au couvent et dans la paroisse de Chennegy, 1720, 2 novembre. Liste des papiers remis au couvent par le donateur ; y figurent des provisions d'office de notaire royal et tabellion à Troyes et un sac contenant les minutes de Moïse Sémillard, notaire à Troyes, et de ses prédécesseurs ; ces minutes ont été remises à Nicolas Cligny, titulaire actuel de l'office. Papiers concernant les créances données par ledit Sevestre, XVII^e-XVIII^e s. Papiers provenant de la famille de Marie Sémillard, femme de Simon Sevestre, 1617-1729, et concernant notamment une maison à Troyes, rue de la Petite-Tannerie, une fondation faite au couvent des Jacobins de Troyes par Odard Sémillard, 1637, etc.

5 *bis* G. 63 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1673-1713. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Charges. — Etat des rentes et censives grevant les immeubles du couvent au profit de la seigneurie de Saint-Liébault, 1673. — Ordonnance de l'Intendant de Champagne Lescalopier, sur requête des religieux du Hayer, les déchargeant des impositions pour lesquelles ils avaient été cotés d'office, 1713.

5 *bis* G. 64 (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier ; 3 cachets.

1654-1776. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Personnel. — Religieux, frères donnés, pensionnaires et domestiques. — Procès-verbal constatant la mort accidentelle du frère Joseph Vier, écrasé par sa voiture, 1668. — Traité entre les religieux du Hayer et Pierre Le Paulle, écuyer, seigneur de Bercenay-en-Othe et de Villemoiron, qui se retire comme pensionnaire au couvent, 1680. — Traité analogue entre les religieux et Charles de Montauban, écuyer, seigneur du Puis-Arnoul de Maltradon, ci-devant capitaine-lieutenant au régiment des dragons de Grammont, 1689, 27 janvier. — Constitution par Barthélemy Loubat, trésorier de France en la généralité de Dauphiné, d'une pension viagère de 50 l. au profit de Camille de Merle, écuyer, son cousin, qui est sur le point de faire profession au Hayer, 1683. — Traité entre les religieux et Claude Greslé, peintre en miniature, ci-devant à Paris et actuellement pensionnaire au couvent, 1700. — Billet de dernières

volontés de M. Truc de Saint-Ferjeux, de Châlons-sur-Marne, pensionnaire au Hayer, 1707. — Contrat de profession du frère Jean-Baptiste Vimont, 1723. — Liste des domestiques du couvent « en aage de milice », 1729. — Copie du testament de Jean-Louis Le Clerc, avocat en Parlement, ancien subdélégué de Saint-Florentin, pensionnaire au Hayer, 1738. — Pièces relatives au transfert du frère Gérard au couvent des Récollets de Sézanne, 1772. — Etc.

5 *bis* G. 65 (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1673-1786. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Bâtiments. — Procès-verbal d'assemblée des habitants de Chennegy, qui autorisent les marguilliers à faire enlever le tronc qu'ils avaient mis à la chapelle du Hayer pour la confrérie de la Charité de Chennegy, 1677, 19 mars. — Marché entre les religieux et Claude Fournier, maître menuisier et sculpteur à Troyes, pour la construction d'un autel, 1700. — Pièces relatives à la pose dans la chapelle du Hayer d'une balustrade donnée par Madame de Baraillon, dame de Neuville, 1701-1704. — Marchés pour travaux aux bâtiments du couvent, 1717-1719. — Echange de terres entre les religieux et Henri-Charles Du Cambout, évêque de Metz et premier aumônier du Roi, baron de Saint-Liébault, pour l'achèvement d'une allée d'ormes commencée près de la chapelle du Hayer, 1727. — Vente des meubles du couvent, 1761, des bâtiments et de la chapelle, 1772. — Etc.

5 *bis* G. 66 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1671-1725. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Ordonnances du bailliage de Saint-Liébault interdisant aux marchands de s'établir, le jour de l'Annonciation, fête de la chapelle du Hayer, dans la cour du couvent et autour de ladite chapelle, 1671, 2 avril ; 1725, 6 avril.

5 *bis* G. 67 (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1718-1721. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Projet de fondation par Henri-Charles du Cambout, évêque de Metz, d'un hôpital de deux lits au couvent du Hayer. — Etat des dépenses prévues par les religieux et des biens dont les revenus leur seraient attribués a cet effet.

5 *bis* G. 68 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1696-1711. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Procès-verbal dressé par trois commis aux aides de l'élection de Troyes contre le supérieur du Hayer, pour fabrication et vente d'eau-de-vie sans déclaration, 1696. — Autorisation donnée par le commis aux aides de Villemaur aux religieux du Hayer de fabriquer de la bière, 1711.

5 *bis* G. 69 (Registre.) — In-folio, 42 feuillets, papier, dont 38 blancs.

1761-1763. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Compte de régie de la maison rendu à l'Evêque de Troyes et au duc d'Estissac par l'abbé Bazin, curé de Chennegy, économe séquestre. Recettes. Total : 6070 l. 14 s. 3 d., provenant en majeure partie de la vente du mobilier.

5 *bis* G. 70 (Registre.) — In-folio, 50 feuillets, papier, dont 44 blancs.

1761-1763. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Suite du précédent. — Dépenses. Total : 5955 l. 5 s. 3 d.

5 *bis* G. 71 (Liasse) — 59 pièces, papier.

1647-1697. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Pièces à l'appui des comptes de la maison. — Mémoires et quittances de fournisseurs et d'ouvriers. — Quittances de quartiers de rentes viagères ; de frais de procédure ; etc.

5 *bis* G. 72 (Liasse.) — 139 pièces, papier.

1700-1719. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Pièces à l'appui des comptes de la maison.

5 *bis* G. 73 (Liasse.) — 147 pièces, papier.

1720-1763. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Pièces à l'appui des comptes de la maison.

5 *bis* G. 74 (Liasse.) — 30 pièces, parchemin ; 293 pièces, papier.

XVII^e^-XVIII^e^ siècle. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Procédures diverses et fragmentaires.

5 *bis* G. 75 (Registres.) — 2 registres in-folio de 12 et 8 feuillets, papier.

1648. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration faite à Pierre Séguier, baron de Saint-Liébault, chan-

celier de France, des biens acquis par frère Jean Grados et donnés par lui à la maison du Hayer.

5 *bis* G. 76 (Liasse.) — 77 pièces, papier, dont 3 imprimées.

1656-1755. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclarations des acquisitions faites par les religieux en la baronnie de Saint-Liébault. — Déclarations faites aux assemblées du Clergé de France.

5 *bis* G. 77 (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1659. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration des biens du Hayer en la baronnie de Saint-Liébault, dar Claude Gombault, prêtre et ermite.

5 *bis* G. 78 (Registre.) — In-folio, 12 feuillets, papier.

1665. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration des biens du Hayer en la baronnie de Saint-Liébault.

5 *bis* G. 79 (Registre.) — In-folio, 20 feuillets, papier.

1666. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration des biens du Hayer en la baronnie de Saint-Liébault.

5 *bis* G. 80 (Registre). — In-folio, 14 feuillets, papier.

1672. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration des biens du Hayer en la baronnie de Saint-Liébault.

5 *bis* G. 81 (Registres.) — 2 registres in-folio de 8 et 10 feuillets, papier.

1673. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclarations des biens du Hayer en la baronnie de Saint-Liébault.

5 *bis* G. 82 (Registres.) — 2 registres in-folio de 8 et 25 feuillets, papier.

1690. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclarations des biens du Hayer en la baronnie de Saint-Liébault.

5 *bis* G. 83 (Registre.) — In-4°, 40 feuillets, papier.

1704. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration des biens du Hayer.

5 *bis* G. 84 (Registre.) — In-4°, 38 feuillets, papier.

1720. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration des biens du Hayer en la baronnie de Saint-Liébault.

5 *bis* G. 85 (Registre.) — In-folio, 10 feuillets, papier.

1750. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration des biens du Hayer.

5 *bis* G. 86 (Registre.) — In-4°, 44 feuillets, papier.

1778. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Déclaration des biens du Hayer par Claude-Joseph Monnoye de Valmont, supérieur du Petit Séminaire, à Louis-François-Armand de La Rochefoucault, duc d'Estissac.

5 *bis* G. 87 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1673, mars. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Lettres d'amortissement des acquisitions faites par les religieux.

5 *bis* G. 88 (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1728-1763. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Temporel. — Etat des baux immeubles appartenant au couvent, 1728. — Etat des revenus et des dettes, 1763.

5 *bis* G. 89 (Registre.) — In-folio, 28 feuillets, papier.

1766. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Temporel. — Procès-verbal d'arpentage des biens du Hayer, avec plans en couleurs.

5 *bis* G. 90 (Portefeuille.) — 4 plans in-folio, papier.

1766. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Plans en couleurs du domaine du Hayer.

5 *bis* G. 91 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 4 pièces, papier.

1691-1750. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Bercenay-en-Othe.* — Baux des terres du couvent, lieu dit les Vallées.

5 *bis* G. 92 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 54 pièces, papier.

1669-1790. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Chauchigny.* — Papiers concernant les biens donnés à l'ermitage par Simon Sevestre, maître chirurgien. — Baux des terres du Hayer. — Etc.

5 *bis* G. 93 (Cahier.) — In-folio, 7 feuillets, papier.

1767. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Chauchigny.* Procès-verbal d'arpentage du gagnage du Hayer, avec plans.

5 *bis* G. 94 (Portefeuille.) — Un plan in-folio, papier.

1767. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Chauchigny.* — Plan en couleurs du gagnage.

5 *bis* G. 95 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 22 pièces, papier.

1693-1785. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Ferme de *Chennegy.* — Baux. — En 1762, le logement du fermier est installé dans les anciens bâtiments du couvent ; loyer : 2.000 l. — Etat des réparations à faire aux bâtiments, 1766. — En 1785, loyer 1.660 l. — Etc.

5 *bis* G. 96 (Liasse.) — 11 pièces, parchemin ; 109 pièces, papier.

1601-1753. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Chennegy.* — Acquisitions faites par Jean Grados, et par ses successeurs. Baux des biens du couvent. Echanges de terres avec Antoine de Serre, écuyer, secrétaire du Roi, 1655 ; Nicolas-Louis Andras, écuyer, demeurant à Chennegy, 1748 ; etc.

5 *bis* G. 97 (Liasse.) — 17 pièces, parchemin ; 211 pièces, papier.

1671-1788. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Chennegy.* — Acquisitions et baux de terrains. Echanges de terres avec le duc d'Estissac, 1743. — Arpentage d'une pièce de terre le long du nouveau chemin de Chennegy à Thuisy, 1775. — Etc.

5 *bis* G. 98 (Registre.) — In-folio, 25 feuillets, papier.

1603. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Chennegy.* — « Déclaration de touttes les terres qui ont appartenu au père Jean Lion sur le finage de Chennegy » et qui appartiennent en partie aux religieux du Hayer (copie XVII[e] s.).

5 *bis* 99 (Cahiers.) — 2 cahiers in-folio de 14 et 10 feuillets, papier.

1619-1626. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Chennegy.* — Déclaration faite par Denis Lion au terrier de Chennegy de terres passées plus tard au couvent, et fragment d'un partage des dites terres.

5 *bis* G. 100 (Registre.) — In-folio, 56 feuillets, papier.

1671. — Ermitage Notre Dame du Hayer. — *Chennegy.* — Procès-verbal d'adjudication aux religieux du Hayer des immeubles des successions de Nicolas Saulais, laboureur, et d'Edmée Porcherot, sa femme.

5 *bis* G. 101 (Cahier.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1694. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Chennegy.* — « Mémoire des eschanges des terres que les religieux du Hayer ont fait avec Monsieur Le Noir, fermier des domaines du Roi ».

5 *bis* G. 102 (Cahier.) — In-folio, 8 feuillets, papier.

1767. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Dosnon.* — Procès-verbal d'arpentage d'un gagnage provenant de la donation de François Beaurieux, frère donné au couvent du Hayer, avec plans.

5 *bis* G. 103 (Portefeuille.) — Un plan in-folio, papier.

1767. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Dosnon.* — Plan en couleurs du gagnage donné par François Beaurieux.

5 *bis* G. 104 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1772-1790. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Dosnon.* — Baux du gagnage appartenant au Petit Séminaire.

5 *bis* G. 105 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1666-1789. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Errey* (commune de Messon). — Echange de terres entre le couvent du Hayer et Jean Michon, laboureur à Errey, 1666. — Baux des terres d'Errey.

5 *bis* G. 106 (Pièce.) — Papier.

1788. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Javernant.* — Bail de vignes. — Cf. 5 *bis* G. 113.

5 *bis* G. 107 (Liasse.) — Une pièce, parchemin; 5 pièces, papier.

1678-1694. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Laines aux Bois.* — Pièces concernant des vignes provenant de Moïse Sémillard, ancien notaire royal à Troyes.

5 *bis* G. 108 (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1654-1750. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Messon.* — Echange de terrains entre les religieux et divers laboureurs de Messon. — Reconnaissances d'hypothèques envers Guy Le Lieur, seigneur de Messon, 1666. — Baux de terres.

5 *bis* G. 109 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1724-1776. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Montgueux.* — Vente par Jean-Baptiste Simon, novice au Hayer, à Edme Joffron, vigneron, de terres à Montgueux, 1724. — Reconnaissance de rentes par les détenteurs desdites terres envers le Petit Séminaire, au nom du couvent du Hayer, 1776.

5 *bis* G. 110 (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1699-1709. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Surançon* (commune de Villemoiron). — Bail de terres, 1699. — Accord amiable entre Pierre Paillot, prieur de Saint-Flavit de Villemaur, et les religieux de Montier-la-Celle, d'une part, et les religieux de Notre-Dame du Hayer, d'autre part, au sujet de droits de cens sur le finage de Surançon, 1709.

5 *bis* G. 111 (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1719-1788. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Thuisy* (commune d'Estissac). — Baux de terres appartenant au Hayer. — Déclaration des biens du couvent sur ledit finage, 1720. — Echange de terres avec Georges Bonnemain, avocat en Parlement, bailli de Saint-Liébault, 1759. — Etc.

5 *bis* G. 112 (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1681-1783. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Torvilliers.* — Acquisitions et baux de terres, lieudit La Conche. — Arpentage des biens donnés par Jean-Baptiste Simon, novice au Hayer, 1767.

5 *bis* G. 113 (Portefeuille.) — Un plan in-folio, papier.

1767. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Torvilliers* et *Javernant.* — Plans en couleurs d'un gagnage sis à Torvilliers et de deux pièces de vignes sises à Javernant, donnés au couvent par Jean-Baptiste Simon.

5 *bis* G. 114 (Pièce.) — Papier.

1739. — Ermitage Notre Dame du Hayer. — *Trouan-le-Petit.* — Donation par Denis Brodart, manouvrier, à François Beaurieux, frère donné de la maison du Hayer, d'une pièce de terre sise à Trouan-le-Petit, en échange d'une autre sise audit lieu et au fief de Grignon à Mailly.

5 *bis* G. 115 (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 23 pièces, papier.

1654-1784. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Le Valdreux* (commune de Chennegy). — Baux du gagnage appartenant au couvent. — Procédures entre les habitants et les religieux au sujet de la largeur d'un chemin, 1727 — Etc.

5 *bis* G. 116 (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1198-1785. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — *Vauchassis.* — Charte de Thibaut III, comte de Champagne, accordant divers privilèges aux habitants de Vauchassis, 1198 ; confirmation de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, 1300 (v. st.), et de Charles VII, 1440 (copie XVII^e^) (d'Arbois, *Catal. d'actes*, n° 466). — Echange de vignes entre le Hayer et des habitants de Vauchassis, 1724. — Bail de terres par le Petit Séminaire à François Vincent, greffier au bailliage de Vauchassis, 1785. — Etc.

5 *bis* G. 117 (Liasse.) — Une pièce, parchemin ; 41 pièces, papier, dont 3 imprimés et un plan.

1557 (v. st.)-1775. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Bois. — Acte d'assemblée des habitants de Chennegy pour le règlement de l'exercice de leurs droits d'usages, 1557 (v st.), 25 janvier. — Cession par lesdits habitants à Claude Vignier, président au Parlement de Metz et baron de Saint-Liébault, de cent arpents de bois taillis, 1641, 14 mai. — Procès entre Pierre Séguier, chancelier de France, seigneur de Saint-Liébault, et la communauté de Chennegy au sujet desdits bois, 1664. — Donation par Madeleine Fabry, veuve de Pierre Séguier, aux religieux du Hayer, de 48 arpents de bois taillis sis à Chennegy, lieu dit la Vente du Hayer, moyennant diverses charges, rentes et censives, 1679. — Arrêt du Parlement déboutant Renée de Prast, veuve de Bernardin de Villemontée, seigneur de Fontaine-Saint-Georges, qui avait fait saisir féodalement lesdits bois, faute du paiement des droits qu'elle y prétendait à tort au nom de ladite seigneurie, 1685. — Procès-verbal constatant les dégâts occasionnés dans les terres du couvent par le flottage des bois, 1717. — Marché pour la façon des coupes, 1770. — Mémoire sur l'exploitation des bois du Séminaire, 1775. — Etc.

5 *bis* G. 118 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier ; 2 cachets.

1684-1693. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Démission par Henri-Cécille Pot de Plénoche, clerc tonsuré, entre les mains de Robert Pot, seigneur de Plénoche, Turgy et autres lieux, de la chapelle Notre-Dame de Recouvrance sise en Gaudichot, paroisse de Turgy, dont il est chapelain, 1684. — Donation par Colombe Lemire, veuve de Robert Pot de Plénoche, seigneur de Turgy, à Henri Bérard et Gabriel Collart, religieux profès de la maison du Hayer, de la chapelle et de l'ermitage Notre-Dame de Recouvrance sis à Gaudichot, moyennant diverses charges, dont celle de faire dire la messe, tous les dimanches et fêtes de la Toussaint à Pâques, dans la chapelle du château de Turgy ; les messes paroissiales et les messes de fondation devant, pendant la même période, être dites par le curé dans la chapelle de l'ermitage ; 1688, 15 mars. — Acte d'assemblée des habitants de Turgy, qui approuvent la donation précédente, 1688, 21 mars. — Consentement de Blaise Ferrare, du diocèse de Grasse, curé de Turgy et chapelain de Gaudichot, à l'union du revenu de ladite chapelle à sa cure, réserve faite des bâtiments, enclos, fossés et fontaine, 1688, 31 mai. — Approbation de Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres, 1690. — Prise de possession de la chapelle par Gabriel Collart, Henri Bérard, Augustin de Channes et Louis Thibault, profès du Hayer, 1691, 8 février. — Procès criminel au bailliage d'Ervy contre Henri-Cécille Pot, seigneur de Plénoche et de Turgy, Marie Largentier sa femme, Colombe Le Mire sa mère, et leurs domestiques ; ledit Pot s'étant introduit de force, avec des gens armés de fusils et de bayonnettes, dans l'ermitage de Gaudichot pour en chasser les religieux, 1691-1693. — Etc.

5 *bis* G. 119 (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 2 cachets.

1688-1694. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Traité entre les religieux de Gaudichot et Blaise Ferrare, curé de Turgy, qui cède aux religieux les revenus de la chapelle en échange de l'obligation de le recevoir comme pensionnaire, 1688. — Correspondances au sujet du frère Hostelart, prêtre du diocèse de Cambrai, ancien vicaire de Vougrey et desservant la cure de Turgy, 1693-1694.

5 *bis* G. 120 (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1688-1693. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. — Bail à moitié de 30 arpents de terre sis au finage de Turgy, appartenant à la chapelle de Gaudichot, 1688. — Résolution dudit bail, 1689. — Permission de M. de Turgy aux religieux de Gaudichot de couper des arbres pour élargir l'allée de leur chapelle et d'extraire de la pierre dans ses terres, 1693.

5 *bis* G. 121 (Pièce.) — Papier.

1964, 23 octobre. — Ermitage Notre-Dame du Hayer. -- Donation par Jacqueline de Villard, veuve de Georges de Boucher, seigneur de Lignières, Nicolas de Boucher, seigneur de Lignières, son fils, en son nom et comme porte-fort de Robert de Boucher, son frère, lieutenant au régiment de Moulins, Gabriel Despence, seigneur de Pont-Belin et de Lignières, et Nicolas Despence, sieur de Villefranche et de Lignières, lieutenant au regiment de Tolose, et du consentement de Mgr Phelipeaux, marquis de Châteauneuf, ministre d'Etat, et de Louis-Anne Dauvet, comte d'Eguilly, marquis de Saint-Phal, aussi seigneurs en partie de Lignières, aux ermites de Notre-Dame du Hayer, de la chapelle et ermitage de Sainte-Valburge au finage de Lignières. Acte d'assemblée des habitants de Lignières consentant à l'établissement des ermites.

5 *bis* G. 122 (Pièce.) — Parchemin.

1763. — Prieuré Sainte-Scolastique. — Arrêt du Parlement ordonnant qu'avant l'enregistrement des lettres patentes du Roi confirmant le décret d'union, par l'Evêque de Troyes, des biens du prieuré de Sainte-Scolastique à l'abbaye de Notre-Dame de Sézanne, au couvent des Ursulines de Troyes et au Petit Séminaire de la même ville, il sera procédé par le lieutenant-général au bailliage de Troyes à une enquête de commodo et incommodo sur ladite union.

5 *bis* G. 123 (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1764-1786. — Prieuré Sainte-Scolastique. — Permission accordée au Petit Séminaire d'extraire du gravier dans une vigne de Rosières pour les réparations de la maison de Sainte-Scolastique. — Bail de neuf ans passé par le Séminaire à Jacques Payen, laboureur, et Marie-Catherine Pierre, sa femme, des bâtiments du prieuré, moyennant 1.100 l. et à diverses charges, 1786.

5 *bis* G. 124 (Pièce.) — Papier.

1787. — Prieuré Sainte-Scolastique. — *Saint-Jean-de-Bonneval.* — Bail psssé par le Séminaire à Bernard Bonnard, procureur fiscal de Torvilliers, et à Nicolas Denis, marchand de bois à Prugny, de deux pièces de terre sises à Saint-Jean-de-Bonneval et à Prugny (1).

5 *bis* G. 125 (Pièce.) — Papier.

1783. — Prieuré Sainte-Scolastique. — *Villepart* (commune de Saint-Julien.) — Bail de pièces de terre sises au finage de Villepart.

5 *bis* G. 126 (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1771-1772. — Abbaye de Macheret. — Procédures d'union de la mense conventuelle de l'abbaye de Macheret, précédemment réunie à l'Evêché de Troyes (Voir la liasse G. 1000 au sujet de cette réunion. La majeure partie des archives de Macheret est comprise dans le fonds de l'Evêché de Troyes, articles G. 986 à 1001).

5 *bis* G. 127 (Pièce.) — Papier.

1785. — Abbaye de Macheret. — Bail de neuf ans passé par le Petit Séminaire à Claude Bertin, laboureur, de la ferme dépendant de la mense conventuelle de Macheret moyennant 2.400 livres et à diverses charges.

5 *bis* G. 128 (Liasse.) — 4 pièces, papier; 2 cachets.

1776. — Abbaye de Macheret. — *Saint-Just.* — Lettres du fermier de Macheret et de divers habitants de Saint-Just au supérieur du Petit Séminaire au sujet d'un différend avec la communauté de Clecles pour l'usage des prés. — Lettre du curé de Saint-Just mentionnant la demande faite par les habitants de la cloche de l'église de Macheret pour leur horloge.

5 *bis* G. 129 (Liasse.) — Une pièce, parchemin; 36 pièces, papier; 9 cachets.

1773-1787. — Abbaye de Macheret. — Bois. — Pièces diverses, correspondances, etc., relatives aux bois de l'abbaye. — Baux des coupes. — Consultations d'avocats sur les prétentions de M. d'Aucour, seigneur de Saint-Just, de faire payer au Petit Séminaire des droits d'indemnité pour les bois de Macheret, 1781-1787.

(1) L'attribution de cette pièce au fonds de Sainte-Scolastique, qui ne ressort pas de son texte, est justifiée par la mention des revenus des biens dont il s'agit au chapitre « Sainte-Scolastique », dans les comptes du Séminaire.

5 *bis* G. 130 (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 24 pièces, papier.

1387. — Abbaye de Macheret. — Procédures entre le Supérieur du Petit Séminaire et le receveur des consignations au bailliage de Sézanne au sujet de la succession de dom Marmy, en son vivant religieux de Macheret (Cf. G. 1001.).

SUPPLÉMENT

EVÊCHÉ DE TROYES (1)

G. 4307 (Rôle.) — 14 peaux de parchemin mesurant en tout 9 m. 20 sur 29 cm. (2)

Fin du XIV^e^ siècle. — « *Inventorium factum tempore Johannis, Dei gratia episcopi Trecensis, de cartis et litteris repertis in thesauro dicti episcopatus sui, tam temporale quam spirituale tangentibus. Anno Domini M° CCC° LXX° secundo* [v. st.], *die XVI^a^ mensis martii* ». — Cet inventaire est une copie mise au net de celui qui figure sous la cote G. 14, et qui doit être l'inventaire original dressé en mars 1373. En effet, la rédaction primitive de G. 14 a reçu des additions postérieures, parfois datées (1375, au chapitre « S. Lyé ») ; ces additions, au présent inventaire, sont de la même main que le reste du texte, qui a dû être écrit après 1388, date d'un article du chapitre « Troyes » ; cet inventaire a reçu lui même postérieurement à sa rédaction d'autres additions, dont la dernière est datée de 1395. Outre ces additions, il contient les premiers chapitres, qui manquent à G. 14, et qui sont consacrés en partie, comme M. d'Arbois de Jubainville l'avait supposé, au temporel de l'Evêque à Troyes et à Aix-en-Othe : *Primo littere sive carte terre de Aquis et de locis vicinis. Littere tangentes temporale episcopatus in villa de Trecis, de Boulleyo, de Capella Sancti Luce, de Villa Chetivi et de Lueriis. Littere terre de Pouantio. Littere de Primo Facto.* Le nombre des actes mentionnés est de 333, dont 60 bulles. On cite de plus un paquet de bulles attachées ensemble, un paquet de chartes d'échanges de serfs, et plusieurs pièces sans importance.

(1) La partie principale du fonds (articles G. 14 à 985) est inventoriée au tome I, pages 3 à 496.

(2) C'est à tort que ce rôle est indiqué, au tome I de l'Inventaire, page 487 comme joidt à l'article G. 14.

G. 4308 (Registre.) — In-folio, 47 feuillets, papier.

XVII^e^ siècle. — Inventaire des archives de l'Evêché de Troyes, dressé par Robert de Lhommeau, prêtre du diocèse d'Angers, et Jean Lafille, procureur au bailliage de Troyes et procureur général et fiscal des terres dépendant de l'Evêché. Cet inventaire est un double de celui qui figure sous la cote G. 16.

G. 4309 (Liasse.) — 10 pièces, papier, dont 1 imprimée.

XVII^e^-XVIII^e^ siècle. — Evêques de Troyes. — Denis-François Bouthillier de Chavigny I^er^ : Mémoires de frais de procédures faites pour l'évêque de Troyes contre le Chapitre de Lyon, les sieurs de Lesdiguières, de Crussol et autres au sujet de rentes, 1684-1695. — Jacques-Bénigne Bossuet : Minute d'un placet au Roi pour solliciter la nomination au prieuré d'Argenteuil et remédier ainsi à la pauvreté de l'Evêché de Troyes, dont le revenu ne s'élève pas à 6.000 livres, 1727. — Mathias Poncet de La Rivière : *Lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque de Troyes, à nos seigneurs les cardinaux, archevesques et evesques de France*, datée de l'abbaye de Murbach où il était exilé, le 12 octobre 1756 (imprimé, 5 pages, in-4°). — Claude-Mathias-Joseph de Barral I^er^ : baux à ferme des revenus des prieurés et des châtellenies de Dauzac, Monbazin, Lanuéjols et Saint-Cirgues, aux diocèses de Clermont, de Rodez et de Cahors, 1777, 1786.

G. 4310 (Pièce.) — Papier.

1563, 23 mai. — Procès-verbal des devoirs rendus par les quatre barons de la crosse à Claude de Bauffremont, évêque de Troyes, lors de son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Copie du XVI^e^ siècle, suivie d'une note autographe de Nicolas Camusat, qui a publié ce texte dans le *Promptuarium*, fol. 262 v° à 265 r°. (Cf. G. 466).

G. 4311 (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 9 pièces, papier, dont 1 plan et 1 affiche imprimée.

1528-1786. — Palais épiscopal. — Marché pour la couverture des bâtiments, 1528. — Don par le roi à l'évêque d'une rue séparant les bâtiments et le jardin de l'évêché, 1644 mai. — Plan de diverses maisons réunies à l'évêché, 1649. — Acquisition par l'évêque d'une maison rue de la